

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



86/70

Notes pour une allocution
du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux
Affaires extérieures,
à l'Université du
Nouveau-Brunswick

FREDERICTON

Le 24 novembre 1986

Il y a toujours eu une certaine continuité dans la politique extérieure du Canada. Toutefois, nous pensons, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, que l'ancien gouvernement avait entretenu une vision trop étroite du pays et, en matière d'affaires étrangères comme dans d'autres domaines, nous avons poursuivi des initiatives qui n'étaient pas auparavant considérées comme prioritaires pour le Canada. C'est de cela que je voudrais vous parler aujourd'hui.

Nous avons l'habitude d'évoquer notre héritage français et anglais en fonction des cultures européennes qui nous l'ont transmis. Il est temps pour le Canada d'accorder une plus grande attention aux pays en développement qui se rattachent également à cet héritage. Nous sommes un pays exceptionnel dans le monde et, à ce titre, nous devrions tirer parti de tous nos avantages.

Nous appartenons à deux familles internationales - le Commonwealth et la Francophonie. Les chefs de gouvernement de ces deux organisations se rencontreront au Canada l'an prochain, au cours du Sommet de la Francophonie à Québec en septembre et de celui du Commonwealth à Vancouver en octobre.

Ces rencontres représentent davantage que des associations autour d'une langue ou d'une tradition. Elles regroupent sans distinction les différentes catégories de richesses, de couleurs ou de régions qui peuvent diviser le monde. Elles nous permettent d'occuper une position qui est virtuellement spécifique au Canada - celle d'un pays développé, sans passé ni ambitions colonialistes, et qui a la confiance du monde en développement. Cela est important en diplomatie, par exemple lorsque nous participons à la création d'organismes aux Nations Unies ou que nous tentons d'élaborer des politiques communes dans la recherche d'un changement pacifique en Afrique australe. C'est important pour le commerce, par exemple lorsque nous sommes en mesure de parvenir à un accord sur l'inclusion de l'agriculture ou des services dans le GATT. C'est important pour créer des entreprises en participation ou réaliser des projets de développement, comme l'ont constaté des entrepreneurs canadiens en Afrique et aux Antilles.

La capacité exceptionnelle du Commonwealth a été démontrée en Afrique australe où les tensions créées par l'apartheid atteignent leur paroxysme. Ces tensions ne pourront déboucher que sur un changement de politique à Pretoria ou sur une escalade de violence dans toute la région. Il est évident qu'il serait grandement préférable

d'assister à un changement sans violence, mais cela ne sera pas facile. Entre autres choses, il faut, pour y parvenir, un organisme qui puisse se faire entendre de part et d'autre, conseillant la modération aux leaders et aux groupes noirs et accentuant les pressions contre l'apartheid. Le Commonwealth est l'organisme le mieux à même de jouer ce rôle et le Canada a choisi délibérément de fonder sa politique contre l'apartheid sur son appartenance au Commonwealth.

Nous avons, bien entendu, d'autres moyens à notre disposition - des sanctions, tant obligatoires que volontaires, une aide directe aux organisations qui appuient les familles des victimes de l'apartheid, des bourses offertes aux Noirs sud-africains, des initiatives diplomatiques visant à influencer les politiques de nos alliés.

Le Canada, seul, n'a pas une grande influence sur l'Afrique du Sud. Notre impact économique est faible comparé à celui de pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, la Suisse, le Japon et les États-Unis. Il est préférable d'exercer notre influence morale et diplomatique à l'intérieur d'un système plutôt que de la perdre dans un coup d'éclat. Nous avons opté délibérément pour une politique de pression graduelle et mesurée, et nous comptons sur le Commonwealth pour centraliser ces efforts. Voici où en est la situation actuellement.

À la Conférence du Commonwealth à Nassau l'an dernier, M. Mulroney et d'autres chefs de gouvernement ont mis sur pied un petit groupe de personnalités chargé d'établir le dialogue entre les autorités sud-africaines et les représentants légitimes de l'opposition noire. L'archevêque Ted Scott de l'Église anglicane du Canada faisait partie de ce groupe qui a fait tout son possible pour créer les conditions d'un changement pacifique. Finalement, l'Afrique du Sud a rejeté cette tentative, mais par ce rejet a fait savoir au monde qu'elle entendait maintenir son opposition à des réformes réelles.

À Londres, en août dernier, le Canada, l'Inde, l'Australie, la Zambie, le Zimbabwe, les Bahamas et la Grande-Bretagne ont tenu une réunion pour examiner le rapport des personnalités. Six de ces pays, y compris le Canada, ont convenu de dresser une longue liste d'actions communes contre l'apartheid. Les sept pays, y compris la Grande-Bretagne, se sont entendus sur une liste plus

restreinte. L'impact de l'intervention de la Grande-Bretagne est d'autant plus fort que ses liens économiques avec l'Afrique du Sud sont étroits. Sa participation au train de mesures adopté n'aurait sans doute pu être envisagée si elle ne s'était pas sentie solidaire du Commonwealth.

L'exemple donné par le Commonwealth est maintenant suivi par la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon qui ont ensemble une influence économique sur l'Afrique du Sud beaucoup plus importante que le Canada pris isolément. Dans plusieurs pays, le secteur privé contribue aux pressions économiques en retirant progressivement l'appui financier qu'il accordait à un régime qui pratique l'apartheid.

Le défi comporte maintenant deux volets: d'une part maintenir la pression et, d'autre part, trouver des moyens d'aider les pays d'Afrique australe qui sont les premières victimes des représailles de l'Afrique du Sud tout en maintenant les sanctions. Plusieurs des pays de la ligne de front sont membres du Commonwealth: Zimbabwe, Botswana, Zambie. Tous sont membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA). Le Canada consacre maintenant plus de 100 millions de dollars par année à cette région, en partie par le biais de la CCDAA. La semaine dernière, le président de cet organisme était de passage à Ottawa pour discuter de plans d'avenir. Nous lui avons dit que nous étions déterminés à aider la région et que nous étions prêts à fournir immédiatement de nouveaux appuis financiers et techniques. Ma collègue, l'honorable Monique Landry, dirigera la délégation canadienne à la réunion annuelle de la CCDAA qui se tiendra au Botswana en février prochain pour discuter de projets spécifiques. Elle invitera des représentants du milieu des affaires canadien à se joindre à elle.

Permettez-moi de conclure ces remarques en soulignant un autre aspect de notre politique à l'égard de l'Afrique du Sud, à savoir le degré auquel nous avons tenté d'amener les Canadiens à s'engager volontairement dans la campagne contre l'apartheid.

Nous avons préparé un registre des mesures individuelles que pouvaient prendre contre l'apartheid des citoyens, organismes ou groupes canadiens, et j'ai remis une copie de ce registre au Secrétaire général des Nations Unies à New York en septembre.

Nos sanctions concernant les Kruggerands, les prêts bancaires, les voyages et les investissements ont toutes été volontaires et ont généralement été couronnées de succès. Nous adoptons cette approche volontaire pour deux raisons. Premièrement, nous croyons qu'il vaut mieux n'utiliser la force, y compris la force de la loi, que dans les cas où la situation l'exige. Deuxièmement, les actions prises volontairement transmettent un message beaucoup plus fort à l'Afrique du Sud que les actions auxquelles les individus ou les sociétés sont obligés par la loi. Pretoria doit comprendre que les citoyens, les entreprises et les organismes canadiens s'opposent à l'apartheid pour leurs propres raisons et non parce que le gouvernement du Canada leur dit de le faire.

J'ai exprimé ma déception, au Parlement, devant la décision de Falconbridge d'augmenter ses investissements en Afrique du Sud, et nous attendons avec impatience que ses dirigeants entreprennent de se défaire de ce holding. Mais la décision prise par Bata, Alcan, Dominion Textile et d'autres de rapatrier leurs capitaux a plus d'impact parce qu'elle est volontaire. Ils font ainsi savoir à Pretoria que l'apartheid est économiquement autodestructeur et moralement inacceptable.

Plusieurs sociétés canadiennes demeurent en Afrique du Sud. Tant qu'elles sont là, le gouvernement canadien s'attend à ce qu'elles soient de bons employeurs. Nous comptons sur elles pour éliminer l'apartheid au moins dans le milieu de travail qu'elles dirigent. Nous sommes d'avis que notre Code d'éthique à l'intention des sociétés canadiennes faisant affaire en Afrique du Sud constitue un document de référence très utile. À en juger d'après les premiers rapports reçus sur leur performance aux termes de ce code volontaire, les sociétés canadiennes en cause (une quinzaine) réussissent dans l'ensemble très bien à appliquer le code.

Je vais rencontrer à nouveau les dirigeants des sociétés canadiennes qui continuent à exploiter des entreprises en Afrique du Sud en vue de discuter avec eux de mesures additionnelles qui pourraient être prises. Comme préalable à ces réunions, j'ai demandé à l'archevêque Scott de consulter tant les sociétés américaines que canadiennes qui ont déjà décidé de se défaire de leurs avoirs en Afrique du Sud. Il me présentera son rapport bientôt et il croit qu'il y a encore place pour de nouvelles initiatives de la part du Canada et des Canadiens.